

## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 6 juin 2016, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault, Danièle Hénault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Constant Roberge, contremaître des travaux publics et Raphaël Tremblay, responsable des loisirs.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
  - Délégation de sorties
  - Avis de motion : règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-Vianney
  - Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-Vianney
  - Résolution pour désigner le président de l'assemblée de consultation
  - Dérogation mineure de Karine McMahan
  - Dérogation mineure de Marc-André Mercier et Annie Fecteau
  - Dérogation mineure de Construction YGC inc.
  - Dérogation mineure de Claudia Lachance et Éric Grégoire
  - Demande d'appui de Jacques Nolet (CPTAQ)
  - Nomination des comités municipaux
  - Soumission « entretien de l'aménagement paysager – marina et bureau »
  - Responsable entretien de l'aménagement paysager (marina et bureau)
  - Vaccination de l'inspectrice en environnement et en bâtiments
  - Vaccination du contremaître adjoint en voirie
  - Autorisation à MJS La force à l'état brut (activité du 26 juin)
  - Engagement d'un journalier en voirie
  - Engagement des moniteurs (camp de jour)
  - Affichage temporaire (panneau électronique)
  - Dévoilement des gagnants du Concours Employeurs d'Impact Emploi
  - Programme particulier d'urbanisme (PPU)
  - Journée de formation sur les lacs
  - Journée « Bouger en Famille »
  - Train OCÉAN 150
  - Affiche « Jardins de vos Rêves »
  - Panneau « écocentre »
  - Petit kiosque blanc (marina)
  - Atelier de formation – ressources humaines
  - Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
  - Achat d'un palan électrique
  - Achat d'un épandeur portatif de sel
  - Congrès FQM
  - Entente – station de pompage individuelle du 1510 route des Chalets
  - Mandat à l'ingénieur – station de pompage individuelle
  - Autorisation de travaux sur l'emprise de la route des Chalets
  - Projet – station de pompage individuelle

- Entente avec Construction YGC – travaux relatifs aux infrastructures
- Entente avec André Patry – servitude permanente
- Mandat à un notaire – servitude permanente
- Mandat à un arpenteur-géomètre – servitude permanente
- Plan d'intervention aqueduc et égouts – appels d'offres
- Plan d'intervention aqueduc et égouts – système de pondération
- Plan d'intervention aqueduc et égouts – comité de sélection
- Aménagement du parc Versant du Lac – appels d'offres
- Aménagement du parc Versant du Lac – système de pondération
- Aménagement du parc Versant du Lac – comité de sélection

- H) Rapport de voirie
- I) 2<sup>e</sup> période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

**2016-06-168 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-169 Interverision des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-170 Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016, tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 9 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2016-06-171 Rapport des loisirs**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter le rapport des loisirs de mai 2016 tel que présenté par Raphaël Tremblay, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-172 Rapport d'environnement**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter le rapport d'environnement de mai 2016 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-173 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	MRC de l'Érable	Plessisville	2016-05-24

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
NO 21 DE L'EX-MUNICIPALITÉ DE VIANNEY**

Monsieur Roger East, conseiller, donne avis qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney, lequel a pour objet de créer une nouvelle zone agricole à même une partie de la zone 5A et de déterminer les usages permis et les normes applicables dans cette nouvelle zone agricole 14A.

**2016-06-174      Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de règlement modifiant le  
règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu:

1. Qu'en vertu des dispositions de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2016-155 modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 juillet 2016 à la salle du conseil à 18 h 30.
3. Qu'un avis de l'adoption de cette résolution soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit le bulletin municipal et affiché au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-175      Résolution désignant le maire suppléant pour animer  
l'assemblée de consultation**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que le maire suppléant, advenant l'absence du maire, soit désigné pour expliquer le projet de règlement no 2016-155 modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney et pour entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de l'assemblée publique de consultation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-176      Dérogation mineure de Karine McMahan**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Karine McMahan, soit la construction d'une maison au 658 route Turgeon, sur le lot no 667-4, canton d'Halifax, à 8 mètres de la marge de recul avant au lieu de 12 mètres par rapport à la réglementation en vigueur. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-177      Dérogation mineure de Marc-André Mercier et Annie Fecteau**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Marc-André Mercier et Annie Fecteau pour le 809 rue Bernier Est, lots no 333-1-14 et 333-1-15, canton d'Halifax afin de régulariser l'implantation de la remise à 8,73 mètres au lieu de 10 mètres pour le coin avant et à 2,53 mètres au lieu de 10 mètres pour le coin droit par rapport à la réglementation en vigueur. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-178

**Dérogation mineure de Construction YGC inc.**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Construction YGC inc., soit la construction de condos au 365 rue Principale, sur le lot no 516-2-P, canton d'Halifax à 3 mètres au lieu de 5 mètres dans la marge latérale gauche et à 1,8 mètre au lieu de 3,5 mètres dans la marge latérale droite par rapport à la réglementation en vigueur. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. (4 votes pour et 2 votes contre).

2016-06-179

**Dérogation mineure de Claudia Lachance et Éric Grégoire**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Claudia Lachance et Éric Grégoire, soit la construction d'une entrée charretière au 536 rue Bernier Ouest, sur le lot no 337-37-13-11, canton d'Halifax de 8,5 mètres au lieu de 6 mètres par rapport à la réglementation en vigueur. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-180

**Demande d'appui de Jacques Nolet (CPTAQ)**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande consiste à obtenir l'autorisation d'utiliser à une autre fin que l'agriculture, soit résidentielle, une superficie de 5 000 mètres carrés sur la partie des lots no 642-P et 643-P du rang 9, canton d'Halifax pour la reconstruction d'une résidence détruite suite à un incendie en janvier 2016;

Attendu que l'utilisation actuelle de l'emplacement visé comprend un chemin d'accès, une cabane à sucre, une remise et des traces de l'ancienne résidence détruite par le feu en janvier 2016;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'appuyer auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, la demande de Jacques Nolet pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit résidentielle, une partie des lots no 642-P et 643-P du rang 9, cadastre du Canton d'Halifax d'une superficie de 5 000 mètres carrés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-181

**Nomination des comités municipaux**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver les nominations suivantes pour les différents comités :

VOIRIE	Claude Blier	Jean-Claude Gagnon	Maire
SANTÉ	Danièle Hénault	Guylaine Blondeau	Maire
COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE	Danièle Hénault	Renée Vigneault	Maire
GESTION DU LAC	Claude Blier	Roger East	Maire
RESSOURCES HUMAINES	Renée Vigneault	Roger East	Maire
LOISIRS	Guylaine Blondeau	Danièle Hénault	Maire
BULLETIN D'INFORMATIONS	Renée Vigneault	Guylaine Blondeau	Maire
BIBLIOTHÈQUE	Claude Blier	Danièle Hénault	Maire

GROBEC	Jean-Claude Gagnon		
QUAD (VTT)	Jean-Claude Gagnon		Maire
HLM	Renée Vigneault		
ENVIRONNEMENT	Jean-Claude Gagnon	Roger East	Maire
CHEMIN CRAIG ET GOSFORD	Guylaine Blondeau		
CLÉ DES BOIS	Claude Blier		Maire

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-182      Soumission « entretien de l'aménagement paysager - marina et bureau »**

Considérant que la municipalité n'a reçu que la soumission de L'Horticole pour l'entretien de l'aménagement paysager de la marina et du bureau municipal au montant de 13 421 \$ (taxes en sus);

Considérant le prix élevé de la soumission;

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu de rejeter la soumission reçue de L'Horticole pour l'entretien de l'aménagement paysager de la marina et du bureau municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-183      Responsable entretien de l'aménagement paysager (marina et bureau)**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Renée Vigneault et résolu de retenir les services de Jacinthe Fréchette, à titre de contractuelle, comme responsable de l'entretien de l'aménagement paysager de la marina et du bureau pour un montant de 20 \$ de l'heure pour une moyenne de 5 heures de travail par semaine et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat de service. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-184      Vaccination de l'inspectrice en environnement et bâtiments**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand rembourse à l'inspectrice en environnement et en bâtiments les frais de vaccination contre l'hépatite A et le tétanos. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-185      Vaccination du contremaître adjoint en voirie**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand rembourse au contremaître adjoint en voirie les frais de vaccination contre l'hépatite A et le tétanos. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-186      Autorisation à MJS La force à l'état brut (activité du 26 juin)**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser MJS La force à l'état brut de s'installer sur la rue Notre-Dame entre la Côte de l'Église et l'entrée du centre des loisirs le dimanche 26 juin 2016 de 9 heures à 16 heures pour l'activité de démonstration d'épreuves de force. Il est de plus résolu, en cas de pluie, de louer le centre des loisirs Gaston Roy à monsieur Jacques Côté de MJS La force à l'état brut le dimanche 26 juin 2016 au coût de 100 \$ pour ladite activité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-187

**Engagement d'un journalier en voirie**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu d'engager Jacques Côté comme journalier en voirie pour la période du 17 mai 2016 au 18 novembre 2016, soit pour une durée déterminée à raison de 40 heures/semaine selon les conditions établies au formulaire RGI-7.1.1. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-188

**Engagement des moniteurs (camp de jour)**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'engager les moniteurs suivants à compter du 22 juin 2016 pour 9 semaines selon un horaire variant de 3 à 35 heures par semaine : André-Philippe Côté au taux horaire de 12.50 \$; Mégan Breton au taux horaire de 11.25 \$; Molly Demers et Brandon Faucher au taux horaire de 11 \$.

Il est de plus résolu d'engager Maxime Grégoire et Julie Bergeron, au besoin, comme aide à certains groupes pour respecter le ratio de 12 enfants/moniteur au taux horaire de 10.75 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-189

**Affichage temporaire (panneau électronique)**

Considérant que la municipalité est consciente de l'apport indéniable, du dynamisme urbain et de la qualité de vie qu'amène la tenue des activités et des événements locaux;

Considérant que l'intérêt d'une population envers les activités et les événements locaux suppose d'abord que ceux-ci soient portés à sa connaissance;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu que la municipalité permet l'affichage temporaire sur le panneau électronique situé devant le bureau municipal de messages provenant des organismes à but non lucratif de Saint-Ferdinand et annonçant des événements spéciaux seulement, les activités récurrentes ne seront pas affichées. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-190

**Dévoilement des gagnants du Concours Employeurs d'Impact Emploi**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu d'autoriser le maire et les conseillers à représenter le conseil municipal au cocktail dinatoire où seront dévoilés les gagnants du Concours Employeurs d'Impact Emploi qui a eu lieu à Sainte-Sophie d'Halifax le 25 mai 2016 et de défrayer le coût du billet de 25 \$ par personne et autres frais inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-191

**Programme particulier d'urbanisme (PPU)**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de retenir les services de Métivier urbanistes conseils pour la préparation d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) en fonction de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour un montant estimé entre 12 500 \$ et 14 000 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-192

**Journée d'information sur les lacs**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu de verser une aide financière de 500 \$ à GROBEC pour l'organisation de la 1<sup>re</sup> édition de la Journée d'information sur les lacs qui aura lieu le 16 septembre 2016 au Manoir

du Lac William. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-193 Aide financière pour la journée Bouger en famille - MRC de L'Érable**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une aide financière de 120 \$ au Comité de promotion du loisir familial pour la journée « Bouger en Famille » de la MRC de l'Érable qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2016 à Princeville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-194 Train Océan 150**

Attendu que la Ville d'Amqui souhaite en tant que Village-Relais du Québec améliorer son attractivité et positionnement touristique;

Attendu que la gare d'Amqui a été reconnue par Patrimoine Canada comme étant une gare patrimoniale, et que la Ville d'Amqui y a relocalisé depuis l'été 2015, ses services d'information touristique;

Attendu que la Ville d'Amqui possède depuis 2004 la voiture de fonction PULLMAN (Unité 4514) LYNNEWOOD et laquelle célèbrera en 2017 son centenaire (ce wagon très spécial avait été fabriqué aux ateliers PULLMAN City en 1917 non loin de Chicago pour le richissime homme d'affaires Philadelphien : « Georges-Early Widener »);

Attendu que le CANADA célèbrera en 2017 son 150<sup>e</sup> anniversaire de naissance en tant que Fédération, et que l'arrivée au pouvoir ce 19 octobre dernier, du tout nouveau gouvernement fédéral libéral, M. Justin Trudeau, ouvre de toutes nouvelles perspectives en terme d'investissement dans la relance de divers créneaux de l'économie canadienne, dont le transport de passagers par rail;

Attendu que cette nouvelle situation politique ouvre la possibilité de mettre de l'avant de nouvelles idées et projets qu'il n'eut été possible de promouvoir avec le précédent gouvernement fédéral;

Attendu que le maire d'Amqui a eu l'idée de proposer le projet « Train Océan 150 »; à la nouvelle ministre responsable de Patrimoine Canada, Mme Mélanie Joly, ainsi que des activités pour les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu que le conseil de ville de Saint-Ferdinand accorde son appui inconditionnel au projet « Train Océan 150 », projet susceptible, entre autres, de relancer l'intérêt pour le transport passager par rail à l'échelle du pays et dans nos régions respectives. Mode de transport plus respectueux de l'approche dite du développement durable! Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-195 Affiche « Jardins de vos Rêves »**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser Pierre Séguin à installer une affiche de 4' X 8' des Jardins de vos Rêves sur le terrain du garage municipal en autant qu'elle soit conforme aux normes du ministère des Transports du Québec.

De plus, il est résolu que M. Séguin adresse à la municipalité une demande d'autorisation à chaque année pour cette affiche. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-196      Panneau « écocentre »**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu de commander un nouveau panneau d'instructions pour l'écocentre auprès de R.D. Lettrage enr. au coût de 385 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-197      Petit kiosque blanc (marina)**

Considérant que le petit kiosque blanc situé sur le terrain de la marina n'est plus utilisé;

Considérant qu'il est rendu dangereux;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu d'autoriser la démolition du petit kiosque blanc sur le terrain de la marina. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-198      Atelier de formation - ressources humaines**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'inscrire Michèle Lacroix, directrice générale adjointe, à la formation « La loi sur les normes du travail et le manuel de l'employé, comme outil de communication efficace! » offert par Cameron ressources humaines qui aura lieu le 21 juin 2016 à Plessisville et de défrayer les frais d'inscription de 135 \$ (taxes en sus) et autres frais encourus et d'inscrire Renée Vigneault et Roger East, conseillers municipaux à la même formation qui aura lieu le 23 juin 2016 à Plessisville et de défrayer les frais d'inscription de 135 \$ par personne (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-199      Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques**

Attendu que la MRC de l'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, lequel a été modifié par le règlement numéro 329, adopté le 13 février 2013;

Attendu que la MRC de l'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2015, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 329 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

Attendu que le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

Attendu le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de l'Érable;

Attendu que les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la MRC de l'Érable le versement d'un montant de 33 190.78 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de l'Érable;



Que la municipalité de Saint-Ferdinand entend réaliser les travaux suivants : pavage d'une partie du 10<sup>e</sup> Rang Sud;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

Que cette résolution soit transmise à la MRC de l'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-200 Achat d'un palan électrique**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser l'achat d'un palan électrique auprès de Gagnon Équipements et Fournitures industriels au coût de 2 050 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-201 Achat d'un épandeur portatif de sel**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser l'achat d'un épandeur portatif de sel pour camionnette auprès de Suspensions Michel Gilbert au coût de 2 100 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-202 Congrès FQM**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Rosaire Croteau, Roger East et Danièle Hénault à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2016 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 830 \$ par personne ainsi que les autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-203 Entente - station de pompage individuelle du 1510 route des Chalets**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a donné son accord pour l'installation d'une station de pompage individuelle au 1510 route des Chalets par sa résolution no 2015-11-322;

Attendu que le 6<sup>e</sup> paragraphe de la résolution no 2015-11-322 concernant les documents à fournir par un ingénieur aux frais des demandeurs doit être modifié;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut s'assurer que le projet d'installation d'une station de pompage individuelle sur sa conduite de refoulement par les documents demandés au 6<sup>e</sup> paragraphe de la résolution no 2015-11-322 devienne les documents de référence, tel que les plans et devis de tout projet d'un nouveau raccordement au réseau d'égout;

Attendu que lesdits documents pourraient servir à de futures installations de stations de pompage individuelles;

En conséquence, il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Roger East et résolu que le coût relié aux documents demandés soit à la charge de la municipalité de Saint-

Ferdinand et de modifier l'entente qui doit être signée entre la municipalité de Saint-Ferdinand et les propriétaires du 1510 route des Chalets, Donald Langlois et Diane Vigneault ainsi que d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer ladite entente. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-204 Mandat à l'ingénieur - station de pompage individuelle**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand autorise l'installation d'une station de pompage individuelle sur sa conduite de refoulement située sur la route des Chalets;

Attendu que ce projet est une première et que la municipalité veut s'assurer d'avoir tous les documents nécessaires, tel que plans et devis, documents complets de conception ainsi que la conception du branchement et tout autre document pouvant être nécessaire au projet;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser la dépense pour les services d'un ingénieur, soit SNC Lavalin, Fréchette LGL pour ce mandat. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-205 Autorisation de travaux sur l'emprise de la route des Chalets**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand autorise l'installation d'une station de pompage individuelle sur sa conduite de refoulement située sur la route des Chalets;

Attendu que pour se rendre au tuyau de refoulement pour le branchement, il y a une partie des travaux qui devront se faire sur la route des Chalets, soit la propriété de la municipalité de Saint-Ferdinand;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser les travaux de branchement à la conduite de refoulement sur une partie de la route des Chalets par les professionnels avec surveillance d'un responsable de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-206 Projet - station de pompage individuelle**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand va de l'avant avec le projet d'installation d'une station de pompage individuelle sur sa conduite de refoulement de la route des Chalets;

Attendu qu'il y a une possibilité que d'autres propriétaires demandent ce genre d'installation sur la route des Chalets;

Attendu que ce genre d'installation sur la conduite de refoulement est restreint et que nous ne pouvons déterminer précisément le nombre de propriétés qui pourrait se brancher à ladite conduite de refoulement;

Attendu que nous ne connaissons pas les impacts, s'il y a lieu, que cette installation peut causer;

En conséquence, il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité s'accorde un délai de dix-huit (18) mois à partir du moment où la station de pompage individuelle est fonctionnelle pour analyser et vérifier le fonctionnement et les impacts, d'un tel système sur sa conduite de refoulement avant d'autoriser une autre installation du même genre. Aucune demande ne pourra être traitée pendant cette période.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-207 Entente avec Construction YGC - travaux relatifs aux infrastructures**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente avec Construction YGC inc., 365 rue Principale (lot no 516-2-P du rang 7, canton d'Halifax) portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et équipements municipaux et au partage des coûts du projet de raccordement aux services municipaux.

Il est de plus résolu d'autoriser Jean Gardner à effectuer les travaux reliés aux services d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial pour desservir le 365 rue Principale pour un montant approximatif de 14 225.55\$ dès que l'entente sera signée par les deux parties. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-208 Entente avec André Patry - servitude permanente**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente avec André Patry, 345 rue Principale, lots 519-1-P, 519-1-1-P, 520-A-1-P du rang 7, canton d'Halifax portant sur une servitude permanente suite aux travaux relatifs aux infrastructures et équipements municipaux faits au 365 rue Principale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-209 Mandat à un notaire - servitude permanente**

Attendu que certaines conduites seront déplacées sur une partie du lot 516-2-P du rang 7, canton d'Halifax;

Attendu que les conduites sont toujours nécessaires et que la municipalité veut créer une servitude permanente conforme et l'inscrire au bureau de la publicité des droits;

Attendu qu'il est nécessaire de signer un contrat notarié de servitude;

Attendu que le contrat notarié de servitude sera rédigé selon les ententes signées telles que déjà présentées aux parties;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu de retenir les services d'un notaire, pour faire tous les documents nécessaires concernant la création d'une servitude permanente. Les frais encourus font partie des dépenses du projet et elles sont incluses dans l'entente signée entre les parties, soit la municipalité de Saint-Ferdinand et Construction YGC inc. Les propriétés visées par cette servitude sont le 345 rue Principale, lots 519-1-P, 519-1-1-P, 520-A-1-P, rang 7 et 365 rue Principale, lot 516-2-P rang 7 tous du canton d'Halifax.

De plus, il est résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer les actes notariés établissant des servitudes de conduites d'aqueduc et d'égout sur le lot 516-2-P du rang 7, canton d'Halifax étant la propriété de Construction YGC inc., 365 rue Principale et sur les lots 519-1-P, 519-1-1-P, 520-A-1-P du rang 7, canton d'Halifax étant la propriété de M. André Patry, 345 rue Principale.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-210 Mandat à un arpenteur-géomètre - servitude permanente**

Attendu que certaines conduites seront déplacées sur une partie du lot 516-2-P du rang 7, canton d'Halifax;

Attendu que les conduites sont toujours nécessaires et que la municipalité veut créer une servitude permanente conforme et l'inscrire au bureau de la publicité des droits;

Attendu qu'il est nécessaire de délimiter les limites de la servitude permanente;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu de retenir les services d'un arpenteur-géomètre, pour la description, le plan, le piquetage et/ou l'implantation des bornes (s'il y a lieu). Les frais encourus font partie des dépenses du projet et elles sont incluses dans l'entente signée entre les parties, soit la municipalité de Saint-Ferdinand et Construction YGC inc. Les propriétés visées par cette servitude sont le 345 rue Principale, lots 519-1-P, 519-1-1-P, 520-A-1-P, rang 7 et 365 rue Principale, lot 516-2-P rang 7 tous du canton d'Halifax. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-211 Plan d'intervention aqueduc et égouts - appels d'offres**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a l'obligation de faire un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eaux potables et d'égout;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a inscrit la confection de ce plan d'intervention dans le cadre du programme 2014-2018 de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec;

En conséquence, il est proposé par Roger East, appuyé par Danièle Hénault et résolu de procéder à des appels d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potables, d'égouts et des chaussées. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-212 Plan d'intervention aqueduc et égouts - système de pondération**

Considérant que dans le cadre de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels pour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres (article 936.0.1.1 du Code municipal);

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu que le conseil approuve le système de pondération qui comprend, outre le prix, les cinq critères d'évaluation suivants :

- Compréhension du mandat (15 points)
- Expérience et qualification de la firme (30 points)
- Expérience du chargé de projet (30 points)
- Équipe et capacité de la relève (20 points)
- Qualité de l'offre de service (5 points).

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-213

**Plan d'intervention aqueduc et égouts - comité de sélection**

Considérant que le conseil doit former un comité de sélection pour évaluer chaque soumission relative à la fourniture de services professionnels, attribuer un nombre de points, établir le pointage intérimaire et établir le pointage final de chaque soumission (article 936.0.1.1);

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu de nommer Anick Gagnon Gagné, Michèle Lacroix et Sylvie Tardif, membres du comité de sélection pour l'étude des soumissions relatives à la fourniture de services professionnels pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-214

**Aménagement du parc Versant du Lac - appels d'offres**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation de plans et devis et surveillance de travaux pour l'aménagement du parc du Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-215

**Aménagement du parc Versant du Lac - système de pondération**

Considérant que dans le cadre de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, pour la réalisation de plans et devis et surveillance de travaux pour l'aménagement du parc du Versant du Lac, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres (article 936.0.1.1 du Code municipal);

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil approuve le système de pondération qui comprend, outre le prix, les cinq critères d'évaluation suivants :

- Compréhension du mandat (20 points)
- Expérience et qualification de la firme (25 points)
- Expérience du chargé de projet (30 points)
- Équipe et capacité de la relève (20 points)
- Qualité de l'offre de service (5 points).

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-216

**Aménagement du parc Versant du Lac - comité de sélection**

Considérant que le conseil doit former un comité de sélection pour évaluer chaque soumission relative à la fourniture de services professionnels, attribuer un nombre de points, établir le pointage intérimaire et établir le pointage final de chaque soumission (article 936.0.1.1);

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de nommer Anick Gagnon Gagné, Michèle Lacroix et Sylvie Tardif, membres du comité de sélection pour l'étude des soumissions relatives à la fourniture de services professionnels pour le projet du parc Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-06-217

**Rapport de voirie**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East et résolu d'accepter le rapport de voirie de mai 2016 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux

publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2016-06-218      Présentation des comptes**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu de payer les comptes du mois de mai 2016 tels que présentés pour un montant de 630 470.41 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-06-219      Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 21 h. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière